

plusieurs grands noms et par beaucoup d'hommes influents, ce qui fait qu'on le regarde, avec raison peut-être, comme le coup de grâce de l'insurrection cubaine. La partie du message du Président des États-Unis qui a trait à cette île avait d'abord créé une forte sensation en Espagne et on en appréhendait des troubles sérieux. Les choses se sont expliquées depuis, cependant, et les relations des deux puissances n'en souffriront pas.

Au Mexique, les généraux rebelles font des progrès inquiétants et Cortina, commandant-en-chef des forces du gouvernement, se trouve paralysé dans ses mouvements. On prétend d'ailleurs qu'il fait secrètement cause commune avec les insurgés, ce qui expliquerait son inaction. Ses troupes, en effet, jusqu'à présent, n'ont offert qu'une molle résistance aux menées des révolutionnaires. A cause de cette impression, on peut-être pour d'autres raisons, la demande d'un emprunt de \$60,000, faite au commerce de Matamoros a rencontré de la part des négociants tant mexicains qu'étrangers, un énergique refus. La débâcle est générale et l'on ne sattend pas à voir de sitôt la fin des désordres qui pèsent depuis si longtemps sur ce malheureux pays.

Au milieu des troubles qui désolent certaines parties de notre continent et qui en menacent d'autres, il nous est agréable, en reportant un regard sur notre pays, d'y rencontrer partout l'ordre et la tranquillité. Ce résultat, chez un peuple comme le nôtre, composé de diverses nationalités naturellement antagonistes, a de quoi surprendre lorsqu'on y réfléchit sérieusement, et, si nous considérons notre position actuelle par rapport à ceux qui nous entourent, loin d'avoir à nous plaindre, il semble que nous avons toutes les raisons possibles de nous estimer heureux. Notre condition est actuellement prospère et, quoi qu'on en dise, nous faisons de réels et solides progrès. Il nous reste à espérer, en terminant cette année, que cet état de choses se continuera, et que la Providence nous sauvera, pendant longtemps encore, des malheurs que nous avons à déplorer pour un si grand nombre d'autres pays.

Notre seul regret est d'avoir à inscrire, en tête de notre bulletin nécrologique, les noms de deux de nos jeunes concitoyens emportés à la fleur de l'âge et à qui l'avenir semblait encore promettre de longs et heureux jours. Le premier est le regretté aîné de camp de S. E. le Lieutenant-Gouverneur, M. Arthur Taschereau, chevalier de l'ordre d'Isabelle la catholique. Il a succombé à l'âge peu avancé de 31 ans. M. Taschereau comptait un ami dans chaque membre de la jeunesse canadienne dont il était un des types les plus aimables et des plus distingués. Sa mort laisse un grand vide dans la jeune société de Québec.

William Dural, écuyer, greffier de la paix pour ce District, l'a suivi dans la tombe quelques jours après, encore dans toute la force l'âge; il n'avait que 38 ans. M. Dural s'était fait une position enviable dans le barreau, et ses fonctions au greffe de la paix lui avaient fourni l'occasion de révéler son mérite réel sous un autre jour.

C'était un jeune homme d'une science reconnue et à qui ses talents pouvaient faire ambitionner un brillant avenir. Il laisse des regrets sincères chez tous ceux que sa position a mis en rapport avec lui. Il était beau-fils de l'hon. Jean Duval, juge-en-chef de la Cour d'Appel de cette Province.

La famille du Solliciteur-Général, déjà si sensiblement affligée par la perte du Col. Irvine, vient d'éprouver une nouvelle et poignante douleur par la fin prématurée des deux demoiselles Irvine, que la mort a frappées près de la tombe à peine refermée de leur père. Elles ont été toutes deux emportées par ces fièvres terribles qui ravagent notre ville depuis le commencement de l'hiver.

Nous avons aussi le regret d'annoncer la mort de madame Agathe Perreault, veuve de M. Maurice Nowlan, lieutenant au 100^e régiment de Sa Majesté. Madame Nowlan s'est éteinte à sa résidence, à Montréal, à l'âge patriarcal de 85 ans. Nous trouvons à son sujet, dans un journal de Montréal les lignes suivantes que nous aimons à reproduire :

Avant le *Liberté*, le Rév. M. Fabre monta en chaire et d'une voix émue retraça la vie et les vertus de la défunte. Il choisit pour texte de son discours les paroles de l'apôtre St Paul : " Il faut honorer les veuves qui font le bien. " Il raconta les bonnes actions de celle dont nous regrettons tout le mort, montra sa charité et sa perfection chrétienne.

Peu de vies ont été mieux remplies que celle de la défunte; lorsque la mort vint la priver d'un époux dévoué, son existence et sa fortune furent consacrées aux malheureux.

Toutes les institutions religieuses trouvent en elle une généreuse bienfaitrice; l'Asile de la Providence, dont sa cousine, Mme. Gamelin, fut la fondatrice, gardera longtemps son souvenir.

Son zèle éclairé ne reculait devant aucun sacrifice; elle a pourvu aux frais d'éducation d'un nombre considérable d'orphelins; beaucoup d'entre eux sont aujourd'hui prêtres ou religieux, tous les autres occupent une honorable position.

Le Rév. M. Fabre termina son oraison funèbre en faisant ses adieux à la défunte au nom de sa famille, et au nom des pauvres, des veuves et des orphelins, dont elle fut toujours la bienfaitrice et dont elle fit sans cesse l'édification.

Mme. Nowlan, en quittant la terre, emporte les regrets de tous; elle appartenait à cette race de femmes courageuses et dévouées, qui traversent la vie sans s'y arrêter, semant le bien sur leur passage.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—Reconnaissance.—Nous lisons dans la *Minerve* :

La France a tenu à prouver qu'elle n'a pas été indifférente aux sympathies que le Canada lui a manifestées d'une manière tangible pendant la guerre. Dernièrement, M. l'abbé Chabert, l'un des professeurs de l'école de dessin tenue par la chambre des arts et métiers, est allé, dans un voyage à Paris, revoir ses anciens professeurs, les hommes les plus éminents du monde des beaux-arts. Il eut l'occasion de rencontrer le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts et de parler avantageusement des dispositions naturelles des canadiens pour les beaux-arts. Son Excellence lui donna alors à entendre qu'elle serait flattée de mettre à la disposition de son école quelques-uns des trésors que le gouvernement français possède dans ses musées et ses bibliothèques pour l'enseignement du dessin et de la sculpture.

M. l'abbé Chabert dut revenir à la hâte à Montréal et quelques jours après son arrivée, il recevait la lettre suivante qui parle par elle-même :

Ministère de l'instruction publique,
des cultes et des beaux-arts.
Direction des Beaux-Arts,
Paris, 5 oct. 1871.

Monsieur l'Abbé,

J'ai l'honneur de vous annoncer que M. le ministre vient d'accorder à votre Ecole de Dessin, fondée à Montréal (Canada) :

- 1^o. Une collection de modèles en plâtre, moulés sur les originaux appartenant au Musée du Louvre.
- 2^o. Dix exemplaires de l'ouvrage de M. Leroy : fac simile de dessins des grand maîtres, 1^{re}, 2^e et 3^e parties.
- 3^o. Un exemplaire composé de six livraisons de l'ouvrage de M. Ravaisson, " Modèles pour l'enseignement du dessin. "
- 4^o. Quatre exemplaires de l'ouvrage de M. Chabert-Dussurgey, ouvrage composé de 26 lithographies représentant des fleurs et des fruits.
- 5^o. Quatre exemplaires du cours élémentaire de dessin (deux cahiers de fleurs et feuillage) par M. Chabert-Dussurgey.
- 6^o. Quatre exemplaires du traité de gravure à l'eau forte, par M. Maxime Galanée.
- 7^o. Quatre exemplaires de : Lettre sur les éléments de la gravure à l'eau-forte, par M. Potémont.

M. Duquo, mouleur du Louvre, a été invité à se tenir à votre disposition pour le choix des modèles accordés à l'Ecole de Dessin de Montréal.

Recevez, Monsieur l'Abbé, l'assurance de ma considération très-distinguée,

Le Directeur des Beaux-Arts,

Membre de l'Institut,

CHARLES BLANC.

Cette lettre annonce en d'autres termes que le gouvernement français met à la disposition de M. l'abbé Chabert pour les artistes et artisans de Montréal, des objets d'art valant de \$6,000 à \$8,000. La collection de modèles comprend des modèles de dimensions colossales et d'autres de proportions naturelles, des groupes, des bustes, tous objets du plus grand prix.

—Les écoles d'enfantes à Londres.—Parmi les nombreux établissements d'instruction publique qui se trouvent dans la ville de Londres, on compte les écoles d'enfantes (*ragged schools*.)

Les premières écoles de ce genre ne remontent pas au delà de 1842. Elles furent établies dans les quartiers les plus misérables de Londres. Pendant longtemps, les efforts tentés pour l'amélioration des enfants des rues, furent complètement vains. Les chambres d'école étaient malpropres; l'air y était vicié; les maîtres ignorants, les élèves tellement tapageurs, qu'on désespérait presque d'en faire quelque chose de bon. Peu à peu, des progrès se réalisèrent; de nos jours, les chambres d'école sont convenables, l'ordre y règne et les élèves apprennent. Des écoles industrielles se sont annexées depuis aux *ragged schools*.

Le nom suffit pour indiquer le personnel fréquentant ces classes, c'est ce qu'il y a de plus pauvre et de plus obscur dans la ville. A la sortie des classes ces enfants sont enrégimentés dans une association de décroteurs et de balayeurs. Ils gagnent en moyenne deux shillings par jour. Quand ils ont acquis une somme assez considérable, on leur trouve une place, ou bien on les expédie en Autriche comme colons. Souvent les élèves des *ragged schools* forment des associations très-puissantes et encore aujourd'hui, le métier de *shoe-black* est sous le contrôle de cette bohème. On rapporte que durant le temps de la dernière exposition internationale, tenue à Londres, les jeunes *shoe-blacks* nettoyaient 100,000 paires de chaussures et reçurent pour leur peine 600 louis sterling.